



**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)**  
**PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES FORETS COMMUNALES**  
**DU CAMEROUN (PAF2C)**



**CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE (CTFC)**



**PROCES VERBAL DU 13ème COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C**



COFOR-International

**CTFC Yaoundé, le 29 Mai 2015**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

<b>RESPONSABLES</b>	<b>Président : M. OBIEGNI</b> Thomas Dupont <b>Modérateur : M. Bodelaire</b> KEMAJOU <b>Rapporteur : M. Quentin</b> RABIER	<b>DATE / HEURE</b>	29 / 05 / 2015 10h00 à 14h30	<b>LIEU</b>	Siège du CTFC
<b>1 – PROGRAMME DU JOUR</b>					
<b>N°</b>	<b>ACTIVITES</b>				
<b>1</b>	Accueil des membres du Comité de pilotage				
<b>2</b>	Présentation des participants et vérification du quorum				
<b>3</b>	Adoption de l'ordre du jour				
<b>4</b>	Examen et adoption du PV du dernier Comité de pilotage (12 <sup>ième</sup> CP du PAF2C)				
<b>5</b>	Examen et adoption des résolutions du dernier Comité de pilotage (12 <sup>ième</sup> CP du PAF2C)				
<b>6</b>	Examen et validation des rapports d'activités annuels 2014 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport technique</li> <li>▪ Rapport financier</li> </ul>				
<b>7</b>	Présentation et validation du PTAB 2015				
<b>8</b>	Présentation synthétique des résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2015				
<b>9</b>	Adoption des résolutions du 13 <sup>ième</sup> Comité de pilotage				
<b>10</b>	Formulation et adoption des recommandations du 13 <sup>ième</sup> Comité de pilotage				
<b>11</b>	Divers et clôture des travaux				

### ❖ Rappel du rôle, des responsabilités et de la composition du Comité de pilotage du PAF2C

Selon le document projet du PAF2C, l'exécution du programme est placée sous l'autorité du Comité de pilotage. Celui-ci regroupe toutes les principales parties prenantes au programme, tutelles administratives et partenaires de financement. Il a pour rôle d'analyser et de valider les plans d'action annuels, les bilans financier, technique et moral, et de manière générale d'orienter les activités du projet au regard du programme établi et des comptes-rendus d'activités du CTFC. Il se réunit en séances ordinaires 2 fois par an, et en séances extraordinaires, si besoin est.

Il est présidé par l'ACFCAM et a pour responsabilité de :

- vérifier et superviser la bonne exécution du Programme, la cohérence avec les autres programmes d'actions ;
- faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes du Programme ;
- aider le maître d'œuvre à définir les orientations et à s'adapter aux nouveaux défis et aux imprévus ;
- discuter et d'approuver les budgets et les plans de travail annuels du Programme (notamment les missions d'assistance technique) en cohérence avec les ressources mobilisées ;
- valider les délégations de maîtrise d'ouvrage pour les actions qui relèvent des collectivités ou des ONG ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations des audits et autres études sur la gestion du PAF2C ;
- se prononcer sur toute question de nature à compromettre la bonne exécution du PAF2C et formuler des recommandations pertinentes ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du précédent Comité de pilotage.

Le Comité de pilotage est composé de membres suivants :

- ACFCAM : en qualité de Président du Comité de pilotage ;
- CVUC : en qualité de principale organisation regroupant les communes au niveau national ;
- MINFOF : au titre de ses attributions réglementaires et de son rôle de pilote du PSFE ;
- MINEPDED : au titre de ses attributions réglementaires ;
- MINATD : au titre de sa tutelle des collectivités ;
- MINEFI : au double titre (i) de son rôle central sur les questions économiques et fiscales, et (ii) de responsable de l'exécution financière du PSFE ;
- Principaux partenaires techniques et financiers (GIZ/Pro-PSFE, Ambassade de France au Cameroun/SCAC, C2D-PSFE2, FEICOM, PNDP, FEM) ;
- Directeur du CTFC ;
- un ou deux représentants du groupement COFOR-International ;
- COMIFAC, en qualité d'observateur ;
- Et enfin, le REPAR en qualité d'observateur.

## 2 – POINTS A L'ORDRE DU JOUR

POINTS DE DISCUSSION	COMMENTAIRES /DEBATS	INTERVENANTS	RECOMMANDATIONS
<p><b>ACCUEIL DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot d'ouverture par <b>M. OBIEGNI Thomas Dupont /Président du Comité de pilotage</b></li> </ul> <p>Dans son propos liminaire, le Président du comité de pilotage en la personne du Président Délégué de l'ACFCAM <b>M. OBIEGNI Thomas Dupont</b> représentant le Président de l'ACFCAM <b>M. Janvier MONGUI</b>, empêché pour des raisons familiales, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux membres. Puis, il a demandé des excuses pour le retard accusé à l'organisation de ce 13<sup>ème</sup> Comité de pilotage. Ce retard était dû au fait que le CTFC attendait la mise en place des cofinancements de nouveaux projets tels que le C2D, EDC, GEF, etc. afin de présenter des documents consolidés du Plan de Travail Annuel Budgétisé 2015 du CTFC. Malheureusement, les partenaires de l'ACFCAM/CTFC n'ont toujours pas reçu les accords de non objection leurs permettant de mettre à leur</p>	<p>Président Comité de pilotage M. OBIEGNI Thomas Dupont</p>	<p>Les membres du CP recommandent :</p>

disposition, ces ressources nécessaires pour cofinancer certaines activités du Programme et le fonctionnement du CTFC. Il poursuit en arguant que l'ACFCAM est tenu d'organiser deux Comités de pilotage par an, dont l'un est dédié à la validation des plans de travail annuels et l'autre à leur évaluation. De ce fait, le présent comité de pilotage est organisé pour évaluer les activités de 2014 et valider les PTAB du CTFC pour l'exercice de 2015. Par la suite, il a tenu à préciser que les activités de 2015 ont

de pilotage du Programme, car en 7 ans d'activités 13 Comités de pilotage ont déjà été tenus.

Les partenaires des Communes forestières du Cameroun, le gouvernement camerounais à travers des correspondances reçues sont satisfaits des résultats du PAF2C. C'est un programme qui a contribué de manière significative à changer la gouvernance forestière au Cameroun avec l'émergence des Collectivités territoriales décentralisées.

Le Président du Comité de pilotage a tenu à témoigner sa reconnaissance à la nouvelle Coordinatrice de GIZ-ProPSFE, **Mme Michaela BRAUN** pour son entière disponibilité auprès du CTFC et la nouvelle impulsion qu'elle a apportée depuis son arrivée. Il en a profité pour adresser au Directeur de la GIZ et à l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, à travers **Mme Michaela BRAUN**, une demande d'audience des Elus des Communes forestières d'ici Octobre 2015 afin de témoigner au plus haut niveau la grande satisfaction de l'ACFCAM sur les acquis de la coopération allemande que les bénéficiaires souhaitent pérennes.

Le Président du Comité de pilotage a aussi tenu à féliciter l'équipe du CTFC pour le travail réalisé dans le cadre du positionnement du PAF2C comme le meilleur Programme Best Practices de la COMIFAC dans tout le Bassin du Congo et l'encourage à continuer dans ce sens dans l'intérêt de la gestion durable des ressources naturelles sous l'autorité des Communes. Il poursuit sont propos en soulignant que ces résultats n'auraient jamais été possible sans le soutien multiforme des partenaires techniques et financiers du Programme et particulièrement de la coopération allemande qui a fait confiance aux Communes. Grace à cette coopération, le PAF2C a réalisé un saut qualitatif et quantitatif dans la gestion durable des ressources naturelles du domaine permanent. Les groupes cibles où le CTFC intervient savent désormais que la coopération

	allemande est un partenaire sérieux et l'ACFCAM/CTFC reste disposé à faire tout ce qui est possible pour mériter la confiance de ses partenaires.		
<b>PRESENTATION DES PARTICIPANTS ET VERIFICATION DU QUORUM</b>	<p>Y ont pris part à cette session, une quinzaine de participants représentant les partenaires techniques et financiers du Programme, le l'ACFCAM, le CTFC, les représentants des administrations partenaires, etc. (Cf. Feuille de présence en annexe).</p> <p>Après présentation de tous les participants, il est apparu que 95% des membres du Comité de pilotage étaient présents. Par conséquent, le quorum requis de 2/3 des membres a été atteint et la session pouvait se tenir.</p>	Membres du CP	
<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>	La proposition d'ordre du jour a été adoptée à l'unanimité en l'état.	Membres du CP	
<b>EXAMEN ET ADOPTION DU PV DU DERNIER COMITE DE PILOTAGE</b>	<p>• <b>Présentation et lecture du PV du 12<sup>ième</sup> CP du PAF2C</b></p> <p>La lecture du PV été faite par le Directeur du CTFC. Le PV a été examiné et adopté en l'état.</p>	M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC	
<b>EXAMEN ET ADOPTION DES RESOLUTIONS DU DERNIER COMITE DE PILOTAGE (12<sup>ième</sup> CP du PAF2C)</b>	<p>La lecture a été faite par le Directeur du CTFC.</p> <p>• <b>Discussions sur la pérennité de l'ACFCAM/CTFC :</b></p> <p>○ <b>Mme Michaela Braun / Coordinatrice GIZ-ProPSFE :</b></p> <p>De la réponse à la <b>Recommandation 1</b> où le CTEC affirme que 24</p>	<p>M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC</p> <p>Mme Michaela Braun Coordinatrice GIZ- ProPSFE</p>	<p>1. Que l'ACFCAM/CTFC mette en place une stratégie plus efficace pouvant susciter une adhésion plus accrue des Communes à la prise en charge de son fonctionnement.</p>

*Communes, notamment celles qui sont déjà en exploitation, ont déjà signé la résolution de l'Assemblée générale de l'ACFCAM tenue le 15 janvier 2015, autorisant le Directeur Générale du FEICOM à prélever à la source, les cotisations des Communes membres au bénéfice de l'ACFCAM sur les impôts soumis à péréquation (ISP), Mme Braun s'interroge sur la*

EXAMEN ET ADOPTION  
DES RESOLUTIONS DU  
DERNIER COMITE DE  
PILOTAGE  
(12<sup>ième</sup> CP du PAF2C)

question de savoir si ces 24 Communes signataires sont systématiques ou l'ACFCAM/CTFC va-t-elle étendre le processus de signature de cette résolution à d'autres Communes qui bénéficient de ses prestations ? Selon elle, il serait intéressant que l'ACFCAM réfléchisse sur quels genres de prestations le CTFC doit proposer aux Communes afin de susciter un peu plus leur adhésion à cette démarche et sur comment étendre son champs d'intervention à l'échelle nationale et même sous-régionale.

o **M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :**

Selon lui, les 24 Communes concernées sont déjà classés, aménagées et en cours d'exploitation. Ces dernières sont celles qui bénéficient des prestations directes du CTFC. Il relève ensuite que cette résolution avait été prise à cause de la difficulté à souvent recouvrer les cotisations des Communes et que toutes les Communes membres de l'ACFCAM ne bénéficient pas toujours des prestations du CTFC pour diverses raisons. Pour le moment, le CTFC se concentre sur les Communes où il intervient. Il pense qu'un lobbying devrait être fait au niveau du FEICOM afin que toutes les Communes adhèrent à cette démarche volontaire. Il vaudrait mieux éviter de s'éparpiller et de croire que toutes les Communes peuvent être satisfaites en même temps. Il pense que cette proposition de la Coordinatrice du ProPSFE-GIZ d'explorer d'autres formes de prestations afin d'intéresser communes qui ne bénéficient pas des appuis directs du F mérite d'être étudiée et implémentée.

Il poursuit son propos en arguant que le CTFC devrait bénéficier d'une délégation de crédits du MINFOF pour le C2D pour mettre en œuvre ses activités ; d'autant plus que les activités planifiées par le CTFC se retrouvent souvent dans les PTAB du MINFOF et que ce dernier est reconnaissant et satisfait du travail abattu par le CTFC. A ce titre,

M. Bodelaire KEMAJOU  
Directeur du CTFC

2. Qu'une concertation soit engagée entre l'ACFCAM/CTFC-MINATD-MINFOF- PROPSFE pour étudier la possibilité d'une délégation de crédits à l'ACFCAM/CTFC, qui leurs permettra de réaliser certains investissements et de pérenniser le PSFE2

EXAMEN ET ADOPTION  
DES RESOLUTIONS DU  
DERNIER COMITE DE  
PILOTAGE  
(12<sup>ième</sup> CP du PAF2C)

l'administration devrait soutenir le Programme.

○ **Mme Angèle WADOU née ZIEKINE / Représentante du MINEPDED :**

Partant du fait que certaines compétences ont déjà été transférées de l'Etat aux Communes telles que la gestion des déchets, l'opération sahel vert, la régénération des mangroves, le reboisement, etc., la représentante du MINEPDED s'interroge sur le fait de savoir si ce transfert ne participe pas à l'appui de l'administration aux Communes ? Elle poursuit en relevant que le problème est que le MINEPDED a toujours transféré des compétences et même des ressources aux Communes, mais sans jamais eu de retour.

○ **M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :**

Le transfert des compétences et des ressources aux Communes est bel et bien effectif, mais ce transfert n'entre pas dans le cadre du PAF2C. La délégation de crédits dont on parle ici consisterait à déléguer certains crédits à l'ACFCAM/CTFC afin qu'ils suivent certaines activités régaliennes de l'Etat à l'exemple de la convention qui lie le CTFC au Projet C2D-PSFE2/MINFOF. Le CTFC espère que ce genre d'initiatives permettra de pérenniser le Programme.

○ **Mme Angèle WADOU née ZIEKINE / Représentante du MINEPDED :**

De ce qui précède, elle recommande à l'ACFCAM/CTFC de saisir le MINEPAT pour étudier cette possibilité.

○ **M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :**

Il est d'accord pour explorer cette piste. Il a signalé toutefois que ce genre d'initiatives n'a jamais prospéré comme on a pu le constater avec

Mme WADOU née  
ZIEKINE Angèle  
Représentante du  
MINEPDED

M. Bodelaire KEMAJOU  
Directeur du CTFC

Mme Angèle WADOU  
née ZIEKINE  
Représentante du  
MINEPDED :

M. Bodelaire KEMAJOU  
Directeur du CTFC

<p>EXAMEN ET ADOPTION DES RESOLUTIONS DU DERNIER COMITE DE PILOTAGE (12<sup>ème</sup> CP du PAF2C)</p>	<p>le Projet GEF/FAO.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>M. Augustin BITCHICK BI BITCHICK / Représentant du PNDP :</b> Etant donné qu'il existe un protocole d'accord entre le MINFOF et l'ACFCAM et que certaines compétences à l'instar du reboisement, sont transférées du MINFOF aux Communes, ne vaudrait-il pas mieux d'envisager d'élaborer des conventions directement avec les Communes ?</li> <li>○ <b>M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :</b> Il y a déjà des structures comme l'ANAFOR qui s'occupent du suivi des plantations forestières avec sa riche expérience et compétence. Le CTFC ne vient qu'en appui aux Communes dans le montage des dossiers de demande de financement.</li> <li>○ <b>M. OBIEGNI Thomas Dupont /Président du Comité de pilotage :</b> Selon lui, la problématique de la pérennité de l'ACFCAM/CTFC mérite vraiment une réflexion beaucoup plus large. Toutefois, il pense que le MINFOF, le MINATD et le MINEPDED ont cette possibilité de transférer certains crédits à l'ACFCAM/CTFC pour la mise en œuvre de certaines activités, notamment dans le cadre du BIP, la dotation générale de la décentralisation, le suivi du reboisement etc. Il poursuit son propos en relevant que le CTFC mène des prestations intellectuelles vis-à-vis des Communes et leurs Communautés et que l'Etat a des outils pour accompagner ces organisations. Les projets précédemment cités par la représentante du MINEPDED n'entrent pas dans le fonctionnement du CTFC. Il s'agit d'un accompagnement de l'ACFCAM/CTFC en tant qu'outil</li> </ul>	<p>M. Augustin BITCHICK BI BITCHICK Représentant du PNDP</p> <p>M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC</p> <p>M. OBIEGNI Thomas Dupont Président du Comité de pilotage</p>	
--	---	--	--



<p><b>EXAMEN ET ADOPTION DES RESOLUTIONS DU DERNIER COMITE DE PILOTAGE (12<sup>ième</sup> CP du PAF2C)</b></p>	<p>exploitation ?</p> <p>○ <b>M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :</b> A l'analyse de cette situation, le CTFC a fait un certain nombre de constats : au moins 80% des recettes des Communes forestières proviennent des revenus issus de l'exploitation forestière et faunique et l'essentiel des recettes affectées aux investissements proviennent des revenus forestiers (RFA, vente de coupe, FC, taxe de récupération, etc.) ; l'ensemble de recettes propres issues des centimes additionnels communaux et autres recettes communales contribuent essentiellement à la satisfaction (partielle) des besoins de fonctionnement des Mairies ; l'absence de compte administratif séparé (cf Arrêté conjoint n°0076) ; les PIA élaborés pour la majorité des Communes, ne budgétisent pas spécifiquement les revenus forestiers de sorte que les investissements réalisés au cours de l'année par ces revenus ne sont ni visibles, ni capitalisés au moment de l'évaluation du plan d'investissement annuel de la Commune. De même, le Trésor public n'arrive pas à clarifier les différentes sources de virement des fonds dédiées aux Communes et aux Communautés. Tous ces manquements ne permettent pas aux Communes de pouvoir rendre visible et/ou justifier aisément de l'utilisation des revenus forestiers et fauniques dont elles bénéficient.</p> <p>Le CTFC travaille avec le MINFI pour que cette traçabilité soit effective à travers les TPG et que la contradiction relative à la quote-part des Communautés villageoises riveraines dans la répartition de la RFA entre l'arrêté conjoint n° 0076 et la loi de finances 2015 soit levée en 2016.</p>	<p>M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC</p>	<p>4. Que l'ACFCAM/CTFC fasse un lobbying auprès du REPAR-MINATD-MINFI-MINFOF afin que le problème posé par la suppression de la quote-part des Communautés villageoises riveraines dans la répartition de la RFA dans la loi de finances de 2015 soit rétabli dans la loi de finances de 2016 et que le trésor public à travers les TPG, puisse rendre traçables/visibles les différentes sources de virement des fonds dédiées aux Communes et Communautés.</p>
	<p><b>RAPPORT</b>   Le rapport d'activités techniques de 2014 a été présenté par le Directeur du CTFC.</p>	<p>M. Bodelaire KEMAJOU</p>	

<p><b>PRESENTATION, EXAMEN ET VALIDATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELLES 2014</b></p>	<p><b>TECHNIQUE</b></p>	<p><b><i>Observations et discussion :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>M. Augustin BITCHICK BI BITCHICK / Représentant du PNDP :</b> Ce dernier voudrait savoir où le CTFC en est avec le projet REDD+.</li> <li>○ <b>M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :</b> Les projets REDD+ du PNDP tardent à se mettre en place, mais quelques OSC ont déjà été sélectionnées par le PNDP. Le CTFC attend par ailleurs que le projet GEF aboutisse, car les aspects REDD+ y sont prévus. Il poursuit son propos en soulignant que le CTFC n'intervient que dans le suivi de la mise en œuvre des activités, étant donné qu'il est membre du comité de pilotage.</li> <li>○ <b>M. Armand BILOA / Représentant du MINATD :</b> Le représentant du MINATD voudrait savoir ce qui justifie le fait que 46 Communes sur 133 membres de l'ACFCAM aient signé la charte des Communes forestières en 2014 ? Il s'interroge aussi s'il existe un mécanisme de suivi du matériel mainstreaming VIH dotées aux Communes ?</li> <li>○ <b>M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :</b> Toutes les Communes membres de l'ACFCAM ne disposent pas de forêt communale. Les 43 Communes qui ont signé la charte en 2014 sont celles qui disposaient de FC et de RFA. Ce faible taux de signature était aussi dû au fait que les exécutifs municipaux venaient d'être renouvelés dans la plupart des Communes membres de l'ACFCAM. Pour le</li> </ul>	<p>Directeur du CTFC</p> <p>M. Augustin BITCHICK BI BITCHICK Représentant du PNDP</p> <p>M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC</p> <p>M. Armand BILOA Représentant du MINATD</p> <p>M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC</p>	
--	-------------------------	--	---	--

<p>PRESENTATION, EXAMEN ET VALIDATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELLES 2014</p>		<p>CTFC, le défi est de susciter une adhésion plus massive des autres Communes, qui ont d'autres intérêts comme le reboisement par exemple.</p> <p>Quant au mainstreaming VIH, le CTFC appui les Communes volontaires dans la mise en place des points focaux communaux VIH et les amène à identifier des check point de vente des préservatifs masculins et féminins au niveau local. Ce sont ces agents qui assurent le suivi de ces dotations et rendre compte au CTFC de façon permanente.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mme MBOLO Epse ABADA / Conseiller Technique Principal du Projet C2D-PSFE2 :</li> </ul> <p>Dans la <b>composante 1</b>, au niveau du <b>résultat 1.4</b>, l'aspect REDD est complètement éludé. Il serait souhaitable que CTFC dise clairement ce qui a été fait dans le cadre du REDD+ en collaboration avec le PNDP.</p> <p>Au niveau de l'<b>activité 1.4.3</b>, s'agissait-il des consultations publiques ou plutôt des sensibilisations ?</p> <p>Au niveau de l'<b>activité 1.7.2</b>, les résultats obtenus ne cadrent pas avec les résultats attendus.</p> <p>Au niveau de l'<b>activité 2.2.2</b>, la Commune de Doumé figure parmi les Communes que le CTFC a accompagné dans l'élaboration des PA en 2014, alors le Projet C2D l'a aussi pris en compte dans la liste de ses bénéficiaires dans le même cadre.</p> <p>Par la suite, elle a précisé que dans le cadre du Projet C2D, les fonds sont transférés directement aux</p>	<p>Mme MBOLO Epse ABADA CTP Projet C2D-PSFE2</p>	<p>5. Que le CTFC fasse ressortir dans ses rapports d'activités, les résultats concrets réalisés dans le cadre du REDD+.</p>
---	--	--	--	--

PRESENTATION,  
EXAMEN ET  
VALIDATION DES  
RAPPORTS  
D'ACTIVITES  
ANNUELLES 2014

Communes et le CTFC doit les accompagner en sa qualité d'agent d'exécution dans la mise en œuvre des activités et rendre compte à la Coordination nationale du Projet. Les Communes bénéficiaires ont déjà été sélectionnées avec l'appui du CTFC.

Par ailleurs, elle a souligné que une convention va être signée entre le Projet C2D et chacune des Communes bénéficiaires et portera sur l'accompagnement à l'élaboration des PA (y compris les EIES, les inventaires d'aménagement, ESE, etc.), le renforcement des capacités des CFC (formation à la maîtrise des outils GPS, à la connaissance des essences forestières, à l'imagerie satellitaire, EFIR, aménagement de seconde génération etc.).

Enfin, elle a posé la question de savoir s'il existe une grille de suivi-évaluation des plans d'aménagement propre aux forêts communales ? A sa connaissance, aucune grille n'a encore été validée officiellement par le MINFOF.

o **M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC :**

En ce qui concerne le REDD+, le CTFC intègre toujours un module sur les aspects REDD pendant les formations des CFC. Le problème est que cette ligne d'activité a été rattachée au paramétrage du logiciel TOM PRO implémenté au CTFC.

En ce qui concerne l'*activité 1.4.3*, il s'agit des sensibilisations et non de consultations publiques. Cette erreur sera corrigée.

M. Bodelaire KEMAJOU  
Directeur du CTFC

<p><b>PRESENTATION, EXAMEN ET VALIDATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELLES 2014</b></p>		<p>S'agissant de l'<b>activité 1.7.2</b>, seuls les résultats obtenus dans le cadre du mainstreaming VIH ont été renseignés et le CTFC n'a pas intégré les autres résultats de la formation sur l'EFIR, le FLEGT, les PFNL, etc. Mais cela a été fait à dessein. Les résultats effectivement atteints dans ces thématiques sont déjà renseignés sur d'autres lignes d'activités.</p> <p>Parlant de l'<b>activité 2.2.2</b>, la Commune de Doumé a été insérée au dernier moment parmi les Communes accompagnées dans l'élaboration des PA, parce que le CTFC n'a été informé qu'à la fin du processus et a eu à apporter ses conseils à la Commune, car les inventaires d'aménagement auraient été menés par un prestataire de la Commune. Mais, des vérifications seront faites avant que le CTFC ne se prononce véritablement.</p> <p>Pour ce qui est de la grille de suivi de la mise en œuvre des PA, le MINFOF a revu et testé quelques grilles, mais leur validation n'a pas encore été officialisée.</p> <p>○ <b>Mme Rachel NGANE / Représentant du FEICOM :</b></p> <p>Elle a tout d'abord félicité toute l'équipe du CTFC pour le travail accompli en 2014. Mais, elle pose la question de savoir comment le CTFC justifie la densité des résultats obtenus par rapport aux moyens insuffisants qui avaient été mobilisés.</p> <p>Par la suite, elle a décrié le trop de littérature dans les rapports et suggère plutôt de condenser les indicateurs et de donner un peu plus d'explications au niveau de la colonne observations.</p>	<p>Mme Rachel NGANE Représentant du FEICOM</p>	<p>6. Que le CTFC synthétise encore la colonne des résultats obtenus et explique un peu plus celle des observations.</p> <p>7. Que le CTFC précise dans ses rapports d'activités, le travail qu'il réalise concrètement avec les autres partenaires figurant dans ses PTAB.</p>
--	--	--	--	---



PRESENTATION, EXAMEN ET VALIDATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELLES 2014		qui bénéficient de nos appuis autour des forêts communales Cette forêt communautaire est une mesure compensatoire par rapport au parc de Deng Deng et à la forêt communale créée avec le projet Lom Pangar Le CTFC a donc trouvé opportun de collaborer avec les Communautés de ce GIC et de renforcer leurs capacités en matière de gestion durable des ressources naturelles afin de limiter les effets néfastes d'une exploitation forestière dans la forêt communale et dans le parc		9. Un compte bancaire doit être ouvert pour recueillir la rémunération du CTFC sur les nouveaux projets, reconstituer la provision véhicule en contentieux et participer à certaines charges de fonctionnement
	RAPPORT FINANCIER	<p>Le rapport financier annuel de 2014 a été présenté par le Responsable Administratif et Financier du CTFC.</p> <p><b>Observations et discussion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Mme MBOLO Epse ABADA / Conseiller Technique Principal du Projet C2D-PSFE2 :</b> Elle aimerait savoir pourquoi le CTFC a présenté le budget en euros (€). De plus, il y a un mélange de devises (Francs CFA et Euros) dans la présentation des tableaux</li> </ul>	<p>Mme Auriol TEGUIA RAF du CTFC</p> <p>Mme MBOLO Epse ABADA CTP Projet C2D-PSFE2</p> <p>Mme Auriol TEGUIA RAF du CTFC</p>	

Elle a par la suite, suggéré de préciser au tout début du rapport, ce qui les financements qui ont été reçus, ce qui a été consommé, le solde le cas échéant et le pourcentage de consommation.

- Le président a proposé que le CTFC reconstitue la provision véhicule qui a été utilisé pour les charges de

		salaires et autres charges <ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>Mme Auriol TEGUIA / RAF du CTFC :</b> Elle a rassuré les participants que ces observations seront prises en compte.</li> </ul>		10. Que le CTFC précise bien les devises dans les tableaux figurant dans le rapport financier.
<b>PRESENTATION, EXAMEN ET VALIDATION DU PTAB 2015</b>	Le plan de travail annuel budgétisé de 2015 a été présenté par le Directeur du CTFC  Pas d'observations		M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC	11. Que le CTFC mette toujours un résumé exécutif au début de ses rapports d'activités.
<b>PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2015</b>	La synthèse des résultats acquis au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2015 a été présentée par le Directeur du CTFC  Pas d'observations		M. Bodelaire KEMAJOU Directeur du CTFC	
<b>ADOPTION DES RESOLUTIONS DU 13IEME COMITE DE PILOTAGE</b>	Le Comité de pilotage a adopté les résolutions suivantes : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le PV du 12<sup>ième</sup> comité de pilotage a été adopté</li> <li>2. Le rapport technique annuel a été validé</li> <li>3. Le rapport financier annuel a été validé</li> <li>4. Le PTAB 2015 du CTFC a été adopté pour un budget total de 259 856 € au 1<sup>er</sup> trimestre, réparti ainsi qu'il suit : 231 500 € représentant le cofinancement du ProPSFE-GIZ et 28 356 € représentant le cofinancement de l'Ambassade de France en attendant d'autres cofinancements</li> <li>5. Le rapport synthétique des activités du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 a été validé</li> </ol>		Membres du CP	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>M. OBIENI Thomas Dupont /Président du Comité de pilotage :</b> Arrivé aux termes de la session, le Président du Comité de pilotage a remercié les participants pour la qualité des arguments et témoigné sa</li> </ul>			

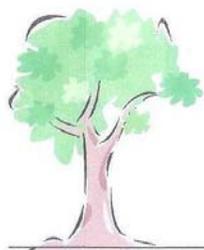
<b>DIVERS ET CLOTURE DES TRAVAUX</b>	<p>reconnaissance pour la bonne tenue de la réunion. Il a par la suite, félicité l'équipe du CTFC pour les résultats obtenus en 2014 ; et l'a exhorté à prendre en compte toutes les préoccupations du comité de pilotage au cours du deuxième semestre 2015.</p> <p>Sur ce, la session a pris fin à 14 h 30 min et le Président du CP a déclaré la session du 13<sup>ième</sup> Comité de pilotage close.</p>	M. OBIEGNI Thomas Dupont Président du Comité de pilotage	
--------------------------------------	--	--	--

<b>RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS</b>			
<b>N°</b>	<b>POINTS DÉBATTUS</b>	<b>FORMULATIONS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
<b>1</b>	<b>Pérennité de l'ACFCAM/CTFC</b>	<b>Au terme des assises, d'importantes recommandations ont été formulées :</b> Que l'ACFCAM/CTFC mette en place une stratégie plus efficace pouvant susciter une adhésion plus accrue des Communes à la prise en charge de son fonctionnement.	ACFCAM
<b>2</b>		Qu'une concertation soit engagée entre l'ACFCAM/CTFC- MINATD-MINFOF- MINEPDED pour étudier la possibilité d'une délégation de crédits à l'ACFCAM/CTFC, qui leurs permettra de réaliser certains investissements et de pérenniser le PAF2C.	ACFCAM-CTFC MINATD-MINFOF- MINEPDED
<b>3</b>		Que l'ACFCAM relance son dossier de reconnaissance d'utilité publique en instance au MINATD.	ACFCAM MINATD
<b>4</b>	<b>Impact des revenus issus de l'exploitation forestière dans le développement local</b>	Que l'ACFCAM/CTFC fasse un lobbying auprès du REPAR-MINATD-MINFI-MINFOF afin que le problème posé par la suppression de la quote-part des Communautés villageoises riveraines dans la répartition de la RFA dans la loi de finances de 2015 soit rétablit dans la loi de finances de 2016 et que le trésor public à travers les TPG, puisse rendre traçables/visibles les différentes sources de virement des fonds dédiées aux Communes et Communautés.	ACFCAM-CTFC REPAR-MINATD- MINFI-MINFOF
<b>5</b>	<b>Activités REDD+ du CTFC</b>	Que le CTFC fasse ressortir dans ses rapports d'activités, les résultats concrets réalisés dans le cadre du REDD+.	CTFC

6	<b>Présentation du rapport technique</b>	Que le CTFC synthétise encore la colonne des résultats obtenus et explique un peu plus celle des observations.	CTFC
7	<b>Collaboration CTFC et ses partenaires</b>	Que le CTFC précise dans ses rapports d'activités, le travail qu'il réalise concrètement avec les autres partenaires figurant dans ses PTAB. sjmongui@yahoo.fr	CTFC
8	<b>Collaboration CTFC ProPSFE</b>	Que le CTFC s'accorde à l'avenir avec le PROPSFE lorsqu'il faut appuyer d'autres entités périphériques aux forêts communales en dehors des CPF et GICS PFNL	CTFC
9	<b>Observations sur les rapports financiers</b>	Qu'un compte bancaire soit ouvert pour recueillir la rémunération du CTFC sur les nouveaux projets, reconstituer la provision véhicule en contentieux et participer à certaines charges de fonctionnement	CTFC
10	<b>Observations sur la forme des rapports financiers</b>	Que le CTFC précise bien les devises dans les tableaux figurant dans le rapport financier.	CTFC
11		Que le CTFC mette toujours un résumé exécutif au début de ses rapports d'activités.	CTFC

## ANNEXES :

## 3 – PARTICIPANTS



Association des Communes Forestières du Cameroun  
CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN  
Tél. : (00237) 222 20 35 12 Email : ctfccameroun@yahoo.com  
Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



Journée du 29/05/2015

## FEUILLE DE PRESENCE

INTITULE : REUNION DU 13<sup>ème</sup> COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C

N°	NOM ET PRENOM	SEXE M/F	MINORITE	COMMUNE / STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1	ONANA NKOLO PIERRE CLAUDE	M	/	CVUC	Centre Ressource	691 50 21 28	onananbalsclaud@ziara	
2	BITCHICK BI BITCHICK Augustin	M		PNOP	Assisant technique forestier	699 93 15 00	bitchickbi@yahoo.fr augustin.corin@gmail.com	
3	THOMAS DUBONT OBIEONI	M	/	PRESIDENT AFCAM	Maire PRESIDENT	699 18 20 30 677 62 84 59	obdupont@yahoo.fr mairiendikini@ziara	
4	Paulva Armand	M		MINIATO	Coord/BDD MINIATD	677 33 45 97	brill_wg@yahoo.fr	
5	NLATE Stephane	M		REPAR	chef bureau courrier	696 27 42 27	stephanlate@yahoo.fr	
6	WABOU née ZIEKINE Angele	F		DINERDID	SDBB	677 34 60 24	uziebine@yahoo.fr	

°	NOM ET PRENOM	SEXE M/F	MINORITE	COMMUNE / STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
7	TATAJA Christophe	M.	/	SYCORIN/ Projet Eau		674.14.35.89 699.35.65.73.	tatdyachristophe @yahoo.fr.	
8	KEMAJOU B.	M.	/	CTFC	Direct	677757993	baudelaire_K@yahoo.com	
9	ANANTA Ck Bernard	M	/	MINTOF	-	672380530 678617456	ananfackbernard@ yahoo.fr	
10	Michaels Bryan	F	/	PROPSSE	Coord	675257566	michaels.bryan@sicole	
11	BEDIANG PHIDA	F	/	PROPSSE	Expert sur nouveau projet communautaire	679.92.90.39	habibatou.bediang @giz.de	
12	NGANE Rachel	F	/	PEICOM		699891262	rachelngane@ yahoo.fr	
13	Mme Teguis	F	/	CTFC	RAF	673898180	aurielcffe@yahoo.fr	
14	MBOLO gisele ABABA	F	/	CRD-PSFER	CTP	677710961 693262083	mbob521@gmail.com	
15	MAURICE RABIER CHARLES OMENTIN	M	/	CTE ACRAM	RSE	675058939 699151064	mauricerabier@yahoo.fr	
16								